Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

Volume 9 – Nº 2 – avril 2009

SOMMAIRE

Gandhi et l'indépendance/ Conférence de Jean Dorion/ Soirée irlandaise 2
Un seul mégaCHU 3
La déportation de nos économies / Montréal au milieu du XIXe siècle 4
175e assemblée générale SSJB 5
Le Québec a des « elles » 6
MMF / Je me souviens 7
Les anciens présidents de la SSJB : J.-A. Bernier 8
Le Congrès juif à la SSJB / Un samedi soir en Ontario 9
La CPP : bilan d'un premier mandat / *Les Jeudis de la langue* / *Les timbres de la SSJB* 10
Les sections en action 11

Manifestation pour le français au tribunal de l'immigration

par Élaine Des Lauriers

Le combat pour le français au tribunal fédéral de l'immigration se poursuit de plus belle après quelques victoires partielles.

Alors que la SSJB et le MMF avaient annoncé une manifestation contre l'interdiction du français par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), celle-ci a annulé l'audience prévue et a annoncé qu'elle procéderait à un nouvel examen du dossier. Un peu plus tard, en mars, l'avocat, Me Stéphane Handfield et son client ont reçu une réponse du CISR, qui a décidé d'accepter qu'une partie des procédures se fasse en français, mais refuse toujours que les documents de la preuve soient traduits en français !

De plus, en réponse à une question posée par le député Thierry Saint-Cyr, porte-parole du Bloc Québécois en matière de citoyenneté et d'immigration, le ministre Jason Kenney s'en est lavé les mains en se réfugiant derrière l'indépendance de la CISR, qui elle-même invoque le refus de l'Agence des services frontaliers du Canada de traduire ces documents. Or, l'Agence n'est pas un organisme judiciaire et le gouvernement peut et doit donner des instructions à ses fonctionnaires de traduire les documents.

Le MMF et la SSJB ont donc organisé une manifestation devant le tribunal de l'immigration, lors de l'audience du 9 avril où Me Stéphane Handfield et son client plaidaient pour leur droit à l'usage du français au Québec brimé par la CISR et l'Agence des services frontaliers du Canada. Plus d'une centaine de manifestants ont participé à cet événement avec l'avocat Me Stéphane Handfield; le porte-parole du Bloc Québécois en matière de citoyenneté et d'immigration et député de Jeanne-Le Ber, Thierry Saint-Cyr; la présidente du MMF, Sophie Beaupré et le président de la SSJB, Mario Beaulieu.

Ce fut encore un gain partiel. Le commissaire à l'immigration et au statut de réfugié, Yves Dumoulin, a ordonné la traduction

suite à la page 2

Le mot du président général

Économie, langue et indépendance : même combat

par Mario Beaulieu

La SSJB constitue la plus ancienne institution militante toujours active pour la promotion et la défense des intérêts de ce peuple formé majoritairement des descendants de la Nouvelle-France, qu'on appelait le peuple canadien puis canadien-français et québécois, incluant tous ceux qui s'y sont intégrés au fil du temps. Depuis 175 ans, notre Société a été de tous les combats pour cette nation à travers l'Amérique. Car il faut se rappeler qu'avant la cession de 1763, le territoire de la Nouvelle-France s'étendait jusqu'en Louisiane et en Saskatchewan. Il y eut des SSJB aux États-Unis et dans le reste du Canada. La SSJB de Montréal les a constamment appuyées dans leur lutte face aux mesures colonisatrices, impliquant la suppression des institutions culturelles, politiques, gouvernementales et économiques de langue française.



Mario Beaulieu, président général de la SSJB. (Photo : É. Des Lauriers)

Comme l'a souligné l'historien Maurice Séguin, les facteurs de développement d'une nation sont interreliés, qu'ils soient économiques, politiques ou culturels. C'est pourquoi en plus de ses campagnes de promotion du français, de l'histoire et de la culture, la SSJB a créé la première caisse d'épargne et de crédit, la Caisse nationale d'économie, la Société nationale de fiducie et les premières mutuelles d'assurances. Elle a également contribué à l'établissement d'institutions d'enseignement culturel, technique et commercial.

Les progrès qu'a connus le Québec avec ladite Révolution tranquille illustrent bien cette étroite relation entre les facteurs de développement culturels, politiques et économiques. Après des élections dont le slogan était « Maîtres chez nous » on a vu s'installer la nationalisation de l'électricité au Québec. Un des objectifs majeurs de René Lévesque, ministre de l'Énergie de « l'équipe du tonnerre », était alors que l'État remette dans les mains de la population un outil de développement économique qui lui échappait, principalement au profit de sociétés étrangères. La volonté de libération nationale a concouru puissamment à la mise sur pied des principaux instruments économiques et financiers qui ont façonné le Québec moderne. À cet égard, on oublie trop souvent que la Loi 101 avait aussi pour objectif de franciser l'économie pour améliorer les perspectives économiques des Québécois francophones. La réussite des entreprises québécoises, du fameux Québec inc., est devenue un motif de fierté et a favorisé la maîtrise de notre propre économie nationale.

Mais la mentalité du « on est né pour un p'tit pain » est malgré tout demeurée profondément ancrée. Depuis une vingtaine d'années, nous assistons à une régression tout aussi multifactorielle. Le nationalisme économique s'est vu disqualifié et présenté comme une forme de chauvinisme. Les ventes et les fusions des grandes entreprises québécoises se sont multipliées de façon inquiétante. Qu'on pense à la prise de contrôle de la bourse de Montréal par celle de Toronto, à celle de l'Alcan par le groupe anglo-australien Rio Tinto, à l'achat de Provigo par Loblaw, de Pintendre Auto par LKQ, etc. Parmi les dernières grandes entreprises vendues à l'extérieur du Québec, dans le seul secteur de l'alimentation, citons Van Houtte, Aliments Carrière, Aliments Martel et Cereal Foods. Les déboires de la Caisse de dépôt et placement du Québec sont d'autant plus préoccupants que, par le passé, cette institution a joué un rôle clé dans la protection de nos sièges sociaux et la conclusion de partenariats permettant d'en garder le contrôle au Québec. Et le comble, c'est que le gouvernement nomme à sa présidence un ancien membre du Conseil privé d'Ottawa, Michael Sabia, qui s'est fait connaître par une transaction ratée qui aurait eu pour effet de déménager le siège social de Bell Canada Enterprises (BCE) de Montréal à Toronto. Le même personnage refuse de s'engager à protéger les grandes entreprises québécoises ayant leur siège social au Québec.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que sur le plan linguistique, une majorité des employés et des dirigeants francophones utilisent encore l'anglais avec leurs collègues anglophones, comme le démontre l'une des fameuses études cachées de l'OQLF. Bien des Montréalais ont de la difficulté à se défaire de leur attitude de minoritaires qui consiste à s'adresser aux nouveaux arrivants en anglais.

suite à la page 3



Une centaine de personnes ont participé à la manifestion. On reconnaît ici, tenant le mégaphone, Thierry Saint-Cyr, porte-parole du Bloc Québécois en matière de citoyenneté et d'immigration; Farid Salem, de Solidarité Québec-Algérie et Mario Beaulieu, président de la SSJB. (Photo : Mathieu Bouthillier)

Les Jeudis de 7 à 10

En alternance, chaque semaine, les *Jeudis de la langue* et les *Jeudis de la souveraineté.* Conférences suivies d'une période de discussion dans une ambiance festive.

À 19 h, à la maison Ludger-Duvernay, au 82, rue Sherbrooke Ouest
Renseignements : 514-843-8851

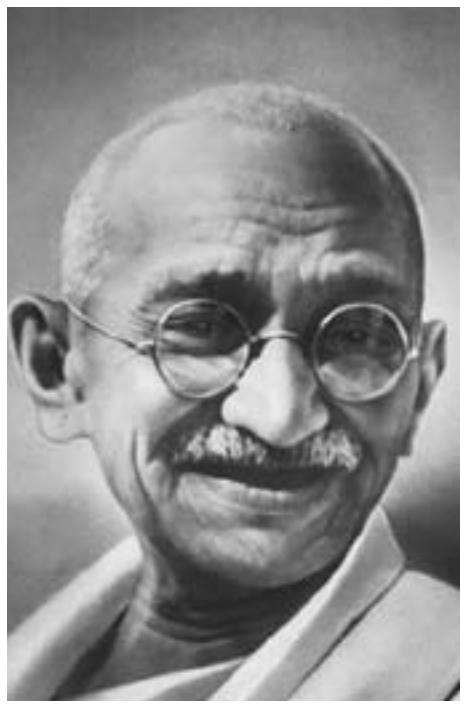
Envois publications – Publication mail 40009183

Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

Gandhi et la souveraineté

par André Kahlé



Je tiens à féliciter le maire Jean-Marc Pelletier, Uma Srivastava et la République de l'Inde pour leur initiative de placer un buste de Gandhi devant l'hôtel de ville de Brossard.

Rappelons-nous que Gandhi fut, en 1948, l'instigateur de la libération de l'Inde du joug de l'empire britannique et de son accession à l'indépendance. Il inspira un mouvement de résistance pacifique qui s'attira l'admiration de la plupart des pays occidentaux et força le retrait de l'Angleterre. Ainsi, l'Inde a réussi à surmonter tous les obstacles pour accéder à son indépendance et s'affirmer comme un pays moderne.

Ce rappel est important, en ce sens que le Québec compte lui aussi faire son indépendance un jour dans le but de retrouver tous les outils nécessaires à son plein épanouissement et à sa dignité comme peuple.

On peut dire que Gandhi fut un précurseur de la création des états modernes et laïcs. On peut dire de lui, tout comme on l'a dit par la suite de René Lévesque, qu'il fait partie de la courte liste des libérateurs de peuples.

Contrairement à ce qu'a prétendu récemment le président français Nicolas Sarkozy, le mouvement d'indépendance au Québec est démocratique, pacifique et non agressif, dans la lignée de l'action de Gandhi.

Les Indiens nous offrent ce buste de Gandhi parce qu'ils sont fiers de leur indépendance. Les Québécois et les Québécoises sont sensibles à cette fierté des Indiens. Cet exemple de dignité sera une inspiration pour nous quand nous choisirons, à notre tour, de nous gouverner nous-mêmes.

C'est la liberté et la dignité des hommes et des femmes libres. Ce que le peuple de l'Inde a réussi, le peuple du Québec peut le faire aussi. •••

suite de la page 1

Le combat pour le français au tribunal de l'immigration



(Photo : Mathieu Bouthillier)

de l'anglais au français pour les nouveaux documents à être présentés, mais il a refusé d'ordonner la traduction en français des documents de preuve déjà déposés. L'avocate de l'Agence des services frontaliers, Marie-Lyne Thibault, a finalement décidé de retirer les nouveaux éléments de preuve qu'elle avait présentés en anglais plutôt que de se plier à l'ordonnance du commissaire Dumoulin et de les faire traduire en français.

L'entêtement de la CISR est d'autant plus surprenant que cela va non seulement à l'encontre de la politique linguistique québécoise, mais aussi de la Loi fédérale sur les langues officielles! Il est inconcevable qu'on interdise le français d'une quelconque façon dans un tribunal au Québec. La SSJB et le MMF comptent donc adopter de nouveaux moyens de pression pour faire modifier cette décision inacceptable. •••

Conférence de Jean Dorion





Au cours du printemps, notre ancien président, Jean Dorion, a donné une conférence sur « La Conquête et ses conséquences : de 1759 à aujourd'hui » afin de marquer localement le 250e anniversaire de ce moment décisif de l'histoire du Québec. L'exposé a fait le point sur le contexte de la Nouvelle-France à l'époque, a détaillé les événements entourant la bataille des Plaines et en a expliqué les conséquences économiques, sociales, et politiques. Lors de son allocution, Jean Dorion a rappelé que la conquête n'est vraiment complète que lorsque les vaincus adoptent la vision de l'événement que préfèrent les vainqueurs.

Voici un extrait de cette conférence que Monsieur Dorion donnera à la Maison Ludger-Duvernay le 21 mai prochain à 19 heures.

Lord Durham présente les Canadiens d'avant la conquête anglaise comme des paysans disposant de toutes les nécessités élémentaires, mais ignorants, bornés et sans ambitions, cela parce que la monarchie absolue excluait tout esprit d'initiative. Mais il est difficile d'imaginer comment un peuple à la fois aussi dépourvu et si faible en nombre aurait pu explorer et conquérir un si vaste empire, développer autant d'alliances avec les tribus indiennes, fonder des postes éloignés comme Toronto, Détroit, Saint-Louis, Duluth, Des Moines ou la Nouvelle-Orléans, gagner presque toutes ses guerres contre un ennemi bien plus nombreux et être un concurrent commercial redoutable. [...]

De majoritaire sur le territoire canadien, notre peuple est devenu minoritaire et l'est de plus en plus. Aujourd'hui, 91 % des francophones du Canada vivent au Québec. Avec raison, la plupart des descendants de ceux qui se désignaient autrefois comme Canadiens ont opté pour le nom de Québécois. Les efforts de la nation québécoise pour se développer selon ses valeurs et ses capacités demeurent entravés par la situation de minorité à laquelle cette nation a été réduite par la Conquête.

— Jean Dorion, extrait de la conférence
(Texte recueilli par Agathe Boyer) •••

SOIRÉE IRLANDAISE

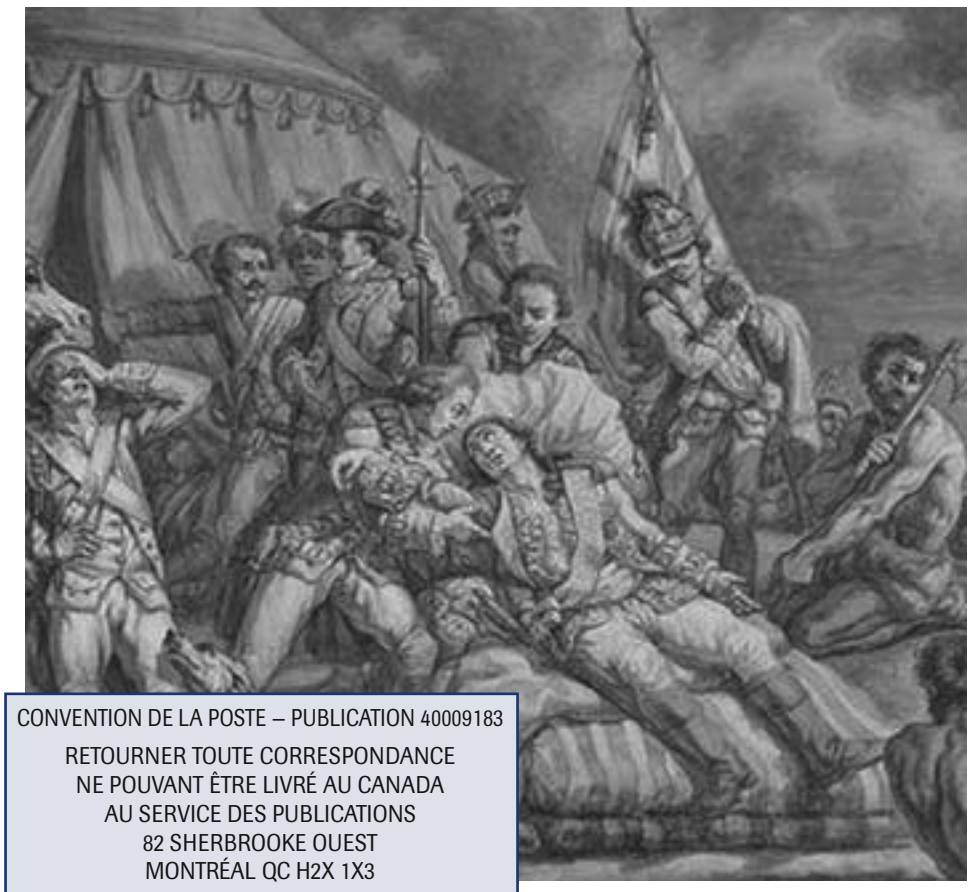
Quand la fleur-de-lys rencontre le trèfle…

par Jean-Pierre Durand



Mike Burns a ravi l'assistance à la Maison Ludger-Duvernay avec ses contes empreints de l'humour du peuple irlandais. (Photo : Pierre Benoît)

Pour la Saint-Patrick, la Société Saint-Jean-Baptiste avait organisé le 19 mars dernier une soirée festive afin de saluer nos amis irlandais, ou d'origine irlandaise, qui ont fait le choix du Québec et qui utilisent le français comme langue commune. Pour ce faire, nous avions invité le conteur d'origine irlandaise Mike Burns à nous présenter le spectacle « Raconte-moi que tu as vu l'Irlande ». Burns, qui revenait la veille d'un séjour dans la verte Érin, est un témoin de la survivance de sa culture et ses contes sont empreints de l'humour du peuple irlandais dont il est issu. Ses contes, qu'il tient de son père Conny et de sa grand-mère Nell, étaient présentés en français… avec un soupçon de mots en gaélique qui ont ravi l'assistance. Bon nombre de spectateurs portaient du vert pour les circonstances et le drapeau tricolore irlandais côtoyait à l'avant de la scène notre fleurdelisé. De la musique typiquement irlandaise, des petits gâteaux irlandais et de la stout irlandaise fabriquée au Québec complétaient agréablement cette soirée.



Mort de Montcalm

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉ AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

suite de la page 1

Économie, langue et indépendance : même combat



Même André Pratte, dans son éditorial de *La Presse* du 6 avril, déplorait que les gens d'affaires francophones semblent considérer l'anglais comme la langue de la réussite, alors que le français est souvent relégué au domaine privé. Citant plusieurs exemples d'anglicisation, il notait que les principaux porte-parole des fleurons de l'entrepreneuriat québécois, tels Bombardier Transport et Mega Brands, sont unilingues anglais.

Plusieurs intervenants tels que Jack Jedwab, de l'Association d'études canadiennes, ont répété *ad nauseam* que le bilinguisme anglais-français est corrélé à une augmentation du revenu individuel. Mais ils négligent de mentionner qu'au niveau collectif, l'anglicisation de Montréal comporte des désavantages considérables pour le développement économique du Québec, et particulièrement en région.

Pensons ici au sous-financement du réseau universitaire francophone, lequel a un impact extrêmement néfaste au moment où le développement économique se fait de plus en plus en fonction de l'économie du savoir. Les trois universités anglophones du Québec reçoivent environ 25% des subventions du gouvernement québécois et 35% du financement fédéral, alors que les Québécois de langue maternelle anglaise ne représentent que 8% de la population. Le surfinancement des universités de langue anglaise aboutit à l'exode d'une grande partie des professionnels formés à même l'argent de nos impôts vers le « Rest of Canada » ou les États-Unis. Comme les diplômés de ces universités qui restent au Québec refusent souvent de quitter Montréal pour aller pratiquer dans une autre ville, ce surfinancement des universités anglophones accentue la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée en région. Les ressources consacrées au dédoublement des infrastructures en fonction de la langue à Montréal proviennent des mêmes taxes et des mêmes deniers publics qui servent à financer les institutions dans l'ensemble du Québec.

Le meilleur exemple de ce dédoublement est celui des mégahôpitaux. Toutes les régions du Québec devront contribuer à défrayer des milliards de dollars en taxes et en impôts pour deux mégahôpitaux à Montréal, financés à parts égales, l'un pour les 92% de non-anglophones et l'autre pour les 8% d'anglophones. Selon l'économiste Pierre-André Julien, tous les investissements que le Québec peut engager pour de nouveaux bâtiments et équipements, donc pour la modernisation des hôpitaux, vont aller à Montréal. Selon lui, d'ici quelques années, il ne restera à peu près rien pour les régions. Rappelons encore que plus de 50% des finissants en médecine de McGill quittent le Québec après la première année de l'obtention de leur diplôme. L'État québécois ne peut pourtant pas ignorer que c'est la décentralisation des centres de formation qui favorise le recrutement de médecins qualifiés en région.

Cet exemple illustre jusqu'à quel point les facteurs linguistiques et culturels sont intimement reliés aux facteurs économiques. En même temps que nos élites souverainistes ont traité la question linguistique comme un sujet tabou, nous avons assisté à une dénationalisation économique.

La véritable indépendance passe par un État fort, capable de fixer aux grandes entreprises autant les conditions d'exploitation des richesses économiques et environnementales, que le respect de ses institutions et de sa culture publique commune. Sans la souveraineté économique, la souveraineté politique est atrophiée.

La puissance économique d'un État fait aujourd'hui partie intégrante du mécanisme qui lui permet d'asseoir sa souveraineté au niveau international. Et la marque de commerce du Québec à travers le monde, ce qui le distingue, c'est sa culture et sa langue nationale unique dans les Amériques.

La question de la souveraineté économique montre la limite des capacités du statut de province. Seul un pays souverain peut s'exprimer dans le concert des nations et participer aux négociations des ententes commerciales à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Enfin, si le Québec était un pays, avec ses ressources naturelles en abondance, que ce soit du point de vue énergétique ou de l'accès à l'eau, ou de celui de la diversité culturelle, il serait au cœur des défis mondiaux du présent siècle.

Après 175 ans, il semble que la SSJB ait encore un rôle crucial à jouer, tant pour assurer notre avenir linguistique et culturel, que pour établir les conditions essentielles à l'acquisition d'une véritable autonomie économique, c'est-à-dire l'indépendance du Québec !

Comme le veut la tradition initiée par Ludger Duvernay en 1834, l'assemblée générale annuelle 2009 de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a débuté le deuxième jeudi de mars. Je tiens à féliciter les nouveaux élus au conseil général et dans toutes les instances de la SSJB et à remercier tous les délégués de m'accorder leur confiance à la présidence. C'est, pour moi, à la fois un grand honneur et une immense responsabilité. J'entends tout mettre en œuvre pour favoriser la participation et l'organisation stratégique du plus grand nombre possible de militants afin de décupler notre champ d'action : coordination et intervention pour assurer l'avenir et l'épanouissement de la culture et de la langue nationale du Québec, soutien au Mouvement Montréal français et à unseulmegachu.org, campagne de terrain et de mobilisation pour l'indépendance, appui à la coordination des forces indépendantistes, Coalition pour l'enseignement de l'histoire, clubs de conversation, conférences des *Jeudis de la langue,* journal *Le Patriote*, et toutes les actions de promotion de fierté nationale (Journée nationale des patriotes, jour du Souvenir, Patriote de l'année, Fête nationale, interventions médiatiques, etc.)

En 2008, nous avons dû consacrer beaucoup d'énergie à restructurer les ressources financières et humaines de la SSJB afin de lui redonner sa pleine capacité d'action. Pour ce faire nous nous sommes appliqués à réduire les dépenses de la SSJB, à réduire la masse salariale administrative et à augmenter le budget des projets et communications. Cette nouvelle marge de manœuvre contribuera à accélérer notre démarche vers de nouveaux modes de financement.

Pour terminer, je tiens à remercier Mesdames Monique Paquette et Ginette Blouin, deux employées exceptionnelles, pour leur soutien indéfectible, et les nouveaux permanents, Stéphane Chagnon, directeur général; Denis Ségala, concierge et Vicky Tremblay, commis-réceptionniste.
Ensemble, tout est possible ! •••

Un seul mégaCHU
La tournée régionale s'intensifie

par Mario Beaulieu

Unseulmégachu.org est une coalition non partisane de citoyens, initiée par la SSJB et le MMF, qui propose de construire un seul mégahôpital à Montréal où la langue de travail serait le français et qui pourrait desservir à la fois l'Université de Montréal et l'Université McGill.

Avec l'appui de la SSJB, la coalition a entrepris une tournée régionale en novembre 2008, par un point de presse tenu devant la cour Glen, le futur site du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Nous avons à cet effet sollicité l'appui des dix-sept autres sociétés nationales membres du MNQ. Ce dernier a appuyé officiellement la proposition de la coalition, ainsi que la Société nationale de l'Est du Québec et la SSJB de la Mauricie. Une assemblée a eu lieu à Québec ainsi qu'une conférence de presse à Gatineau, et plusieurs sorties médiatiques ont été effectuées.

L'objectif de cette tournée est d'obtenir l'appui des citoyens et des dirigeants locaux du Québec. Nous leur expliquons que le gouvernement a l'intention de défrayer plus de 5 milliards pour la construction de deux mégahôpitaux dans un rayon de dix kilomètres au centre-ville de Montréal. Le gouvernement va siphonner autant de ressources pour Montréal alors qu'elles pourraient être utilisées pour renforcer le système de santé en région pour les vingt prochaines années.

La Coalition des régions pour un seul méga CHU interpelle les chefs des partis politiques afin qu'ils expliquent pourquoi les régions du Québec devraient contribuer à défrayer les frais d'un service dont seuls les Montréalais vont bénéficier. Le 24 mars dernier, la coalition a participé à une conférence de presse et à une assemblée publique à Trois-Rivières organisée par la SSJB de la Mauricie, avec Pierre-André Julien, économiste de réputation internationale et professeur de l'Université du Québec à Trois-Rivières; Mario Beaulieu, président de la SSJB de Montréal et Yves Saint-Pierre, président de la SSJB de la Mauricie. Selon Pierre-André Julien, la facture réelle se chiffrera bien au delà de 7 milliards !

Ces événements ont connu un retentissement impressionnant dans les médias régionaux et locaux de la Mauricie. La Une des nouvelles télévisée de Radio-Canada de la Mauricie titrait : *Tout pour Montréal ! Des miettes pour la Mauricie*, sans compter des répercussions à la radio et des articles percutants dans *Le Nouvelliste* et les journaux locaux. D'autres conférences ont aussi eu lieu à Québec, à Gatineau.

La coalition est intervenue à nouveau lors du lancement officiel de l'appel de propositions de partenariat public-privé (PPP) pour le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) pour demander un moratoire sur le projet McGill et une consultation publique nationale sur la pertinence d'ériger deux mégahôpitaux au centre-ville de Montréal, alors que les besoins sont criants dans toutes les régions du Québec.

Il est inacceptable qu'on procède sans qu'il y ait eu de débat public sur cet enjeu majeur. Il n'est pas trop tard pour éviter ce gouffre où seraient engloutis des milliards et saisir cette occasion pour en réduire le coût d'au moins 50 %.

La coalition prépare des activités dans plusieurs autres régions du Québec. Vous pouvez suivre ses actions et signer la pétition sur le site Internet www.unseulmegachu.org. Pour information : 514-843-8851. •••



Pierre-André Julien, économiste; Yves Saint-Pierre, président de la SSJB de la Mauricie et Mario Beaulieu, président de la SSJB de Montréal. (Photo : Jean Breton)



La déportation de nos économies

Les déboires de la Caisse de dépôt

par André Kahlé

Dans l'émission « Seulement le samedi » du 7 février (SRC), à la fin des explications de Michel Girard sur la situation de crise à la Caisse de dépôt, l'animateur Joël Le Bigot lui demanda s'il fallait blâmer Jean Charest pour le changement d'orientation imposé à la Caisse. Celui-ci s'est empressé de mentionner le cas de Québécor où, en 2000, sous le gouvernement du Parti Québécois, la Caisse aurait perdu plus d'un milliard, pour ensuite décharger Jean Charest de toute responsabilité puisque le Parti québécois n'avait pu faire mieux.

Le problème avec la réponse un peu courte de M. Girard, c'est qu'elle ne mentionne pas le fait qu'un gestionnaire de fonds ne fait pas forcément que de bons coups dans l'ensemble de ses placements. La Caisse ne fait pas exception. Quand le gouvernement du Parti Québécois avait mandaté la Caisse de dépôt d'investir davantage dans l'économie québécoise, ce phénomène était bien connu des décideurs. Il fallait agir prudemment et surtout, ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Cette philosophie pleine de bons sens a contribué, malgré les pertes occasionnelles comme dans Québécor, à faire augmenter les actifs de la Caisse de 46 milliards $ en 1994, à 139 milliards $ en 2003. Ainsi, la Caisse mettait doublement à profit nos épargnes en contribuant aussi à l'essor de nombreuses entreprises d'ici. L'épargne québécoise au service des Québécois eux-mêmes ! Voilà le crédo du gouvernement du Parti Québécois, particulièrement de Jacques Parizeau et de Bernard Landry.

Rosaire Morin, ancien directeur de l'Action Nationale, décédé en 1999, avait souligné, en 1997, que plus de 90% de l'épargne des Québécois était investi hors du Québec. Il s'agit ici de l'argent placé dans les fonds de pension des travailleurs québécois et confié aux grandes banques et aux grands fonds d'investissement, principalement gérés en Ontario.

M. Morin déplorait que notre argent ne serve pas au développement de notre propre économie. Il parlait même de la « déportation de l'épargne québécoise ». Nous contribuions au développement de l'Ontario, de l'Alberta et de nombreux pays dont certains où la situation était plus fragile qu'au Québec : Brésil, Chili, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Liban, Malaisie, Mexique, Papouasie, Pérou, Philippines, Pologne, Russie, Taïwan, Thaïlande, etc.

Le 15 avril 1999, Robert Bertrand, rédacteur de *Québec, un Pays* soulignait que *Monsieur Rosaire Morin nous a fait la démonstration de ce gouffre qui ne fait que retarder l'évolution du Québec, de nos industries, de nos commerces, de nos entreprises, de nos jeunes qui veulent des emplois…*

Or, en 1997, la Société générale de financement (SGF), au nom de la Caisse, gérait des actifs de 80 milliards $, alors que les grandes banques géraient de 200 à 300 milliards $, tout cet argent provenant de l'épargne collective québécoise destinée à la retraite. On peut donc dire facilement qu'il y a à peine douze ans, moins du quart de notre argent avait la possibilité de contribuer à notre propre essor. Et ceci, grâce à la contribution de la SGF et de la Caisse de dépôt ! Si ces deux institutions québécoises n'avaient pas existé, l'épargne québécoise investie ici n'aurait été que poussières.

Malgré le succès global de la Caisse avec son orientation favorable au Québec, inculquée par les Parizeau et Landry du gouvernement précédent, Jean Charest, en 2003, s'est pourtant employé à écarter la SGF et à modifier le mandat de la Caisse de dépôt afin qu'elle réduise ses obligations envers le développement du Québec, en prenant pour prétexte les quelques mauvais coups de la Caisse, comme celui dans Québécor.

Jean Charest est de ceux qui croient que le privé fait toujours mieux que le public et qu'il faut donc réduire la taille de l'État. Il a contribué à faire de la Caisse un gestionnaire qui allait calquer les politiques d'investissement des grandes institutions privées, c'est-à-dire la recherche du profit à tout prix, sans égard aux besoins d'investissement dans l'économie québécoise.

Nous connaissons maintenant les conséquences désastreuses de cette politique néolibérale. Les pertes s'élèvent à 40 milliards $, ce qui représente 25 % du capital.

Nul doute que la Caisse aurait aussi perdu beaucoup d'actifs si elle avait maintenu la politique de l'ancien gouvernement du Parti Québécois, dans la situation de crise actuelle. Mais l'argent aurait été dépensé au Québec, il aurait été versé en salaires à des travailleurs québécois qui auraient payé des taxes et des impôts. Il aurait contribué à la création d'actifs réels au Québec. Il nous en serait resté quelque chose.

Mais là, nous aurons vraiment perdu tout cet argent. Il a été sorti du Québec. À cause de Jean Charest et de la pensée magique de la droite libérale. •••



Montréal au milieu du XIXe siècle

par Agathe Boyer



Écluse Saint-Gabriel (canal Lachine)

Durant la décennie de 1850, Montréal vit une série de changements qui bouleversent son aspect extérieur. Nous assistons à la naissance du Montréal moderne, presque contemporain.

Au lendemain de la grave émeute du 25 avril 1849, alors qu'une foule de tories anglophones, mécontents de l'adoption de la loi pour indemniser les victimes de la rébellion de 1837-1838, se déchaînent, incendiant le Parlement en s'en prenant à Louis-Hyppolite La Fontaine, une grave crise économique met la ville aux abois.

On évoque alors la perte rapide de 10 000 habitants, des ruines, des maisons abandonnées et un recul des activités économiques. Trois ans plus tard, la conjoncture a changé du tout au tout. Le 26 mars 1852, commentant le dernier recensement, le journal *La Minerve*, publie le commentaire suivant : *On verra qu'il y a là un progrès immense dans la population de notre bonne cité depuis 1850 nonobstant le cri de ruine et dépérissement.*

Le contexte canadien et international de la décennie de 1850 explique ce revirement. La guerre de Crimée (1854-1855) rapproche la Grande-Bretagne et la France. Ainsi, en 1855, la première visite d'un navire de guerre français La Capricieuse au Canada s'inscrit dans ce rapprochement.

À l'instar de nombreuses autres villes, Montréal connaît sa « révolution des transports » au XIXe siècle. Canaux, navires à vapeur et chemins de fer entraînent une baisse des coûts, une diminution du temps de communication et une accélération du rythme des échanges. Les routes sont macadamisées : l'île de Montréal est dotée de routes à péage bien entretenues. Ainsi, le chemin de fer du Champlain et Saint-Laurent, ouvert en 1836 entre La Prairie et Saint-Jean permettait aux voyageurs de se rendre de Montréal à New-York par le Saint-Laurent et l'axe navigable du Richelieu. En 1852, on assiste à la création du Grand Tronc, ligne ferroviaire qui relie Montréal à Toronto. Le pont Victoria est construit entre 1854 et 1859 et inauguré l'année suivante. Dorénavant, la circulation des trains est continue jusqu'à l'Atlantique.

La navigation intérieure est stimulée par la vapeur et l'agrandissement des canaux. Ainsi, des navires plus gros remontent jusqu'aux Grands Lacs. Cette amélioration générale des communications se double d'une nouvelle invention vers 1840, celle du télégraphe qui révolutionne les échanges commerciaux culturels et politiques.

Le canal Lachine devient le berceau de l'industrie au Canada. Le meilleur exemple est la naissance de la grappe d'industries qui se développent autour de l'écluse Saint-Gabriel, dont la raffinerie Redpath (1854). Toutes ces activités exigent une main-d'œuvre abondante. La croissance de la population entre 1852 et 1862 est phénoménale. Entre ces dates, la population de la ville fait un bond de 56 %.

Derrière cette croissance, se profilent trois phénomènes différents. D'abord l'immigration britannique très diversifiée, l'immigration en provenance d'Irlande faite de paysans souvent sans terre et finalement le début de l'exode rural qui pousse vers Montréal le trop-plein de la population rurale francophone des seigneuries environnantes.

Le clivage se retrouve d'abord sur le plan ethnique : les Canadiens français qui comptent près de la moitié de la population de la ville, puis les Britanniques qui représentent près du tiers et enfin les Irlandais qui forment presque le quart. Les trois groupes se sont dotés d'institutions distinctes, à commencer par des associations nationales dont la Société Saint-Jean-Baptiste, la Saint Andrew Society et la Saint Patrick Society.

De plus, d'autres clivages s'opèrent sur le plan religieux. Les Britanniques sont plutôt protestants tandis que les Irlandais sont catholiques comme les Canadiens français. Le clivage social se manifeste dans l'habitat entre les quartiers ouvriers et bourgeois. Dans le Montréal francophone, il y a un monde entre les petits logements qui surgissent après 1850 au nord de la Sainte-Catherine et ceux des maisons du bas des rues Saint-Hubert et Saint-Denis.

Le même phénomène s'observe du côté anglophone, entre les hôtels particuliers du « Square Mile » et les maisons ouvrières de Pointe Saint-Charles. Enfin, ces clivages sont aussi politiques et idéologiques avec les luttes parfois féroces entre les libéraux, les conservateurs et les traditionnalistes.

Ainsi se présente Montréal à la fin des années 1850; une ville dynamique qui connaît un essor économique sans précédent ainsi qu'une croissance démographique rapide.

Source : Robert, Jean-Claude, *Montréal en tête*, Automne 2008, p. 12 à 14.



Pont Victoria

La 175e assemblée générale de la SSJB : au service de la nation et toujours en action depuis 1834

par Élaine Des Lauriers


(Photo : Elaine Des Lauriers)

C'est sous le thème *Au service de la nation et toujours en action depuis 1834* que s'est tenue la 175e assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean Baptiste, les 12 et 13 mars derniers. Les conseils de section cette année ont élu un total de 87 délégués pour assister à l'assemblée générale. Ils ont aussi transmis leurs propositions qui ont été étudiées par les délégués. À la lecture de ces propositions il est clair que les membres accordent toujours une grande importance au dossier du français et à la nécessité de renforcer la Loi 101. La protection de notre patrimoine architectural était aussi au premier plan avec les propositions demandant la protection de l'église de Saint-Eustache.

Le président général, Mario Beaulieu, a présenté aux délégués son rapport après ses six mois à la présidence. Il a remercié les membres du conseil général et de toutes les instances de la Société de lui avoir accordé leur confiance pour succéder à Jean Dorion à la présidence. *Nous avons des défis importants à relever,* a dit Mario Beaulieu aux délégués rassemblés à la Maison Ludger-Duvernay, *mais nous ne partons pas de rien, nous avons des acquis que nous avons bâtis essentiellement avec la force de nos militantes et de nos militants bénévoles, dont plusieurs d'entre vous.*

Assemblées des sections

Au cours de leurs assemblées, tenues avant l'assemblée générale annuelle, les sections se sont dotées de nouveaux conseils de section. Elles ont toutes reconduit leur président ou présidente dans leur fonction, à l'exception de deux, Pierre-Lemoyne-d'Iberville qui a élu Clémentina Santos et René-Lévesque où Jacques Blier prend la relève. Du côté du Conseil jeunesse, François Gendron s'est vu confirmer à nouveau à son poste de président.

Commission des présidents et présidentes

La Commission des présidents et présidentes a reconduit à leur poste les membres de l'exécutif. Jean Lapointe, de la section Jacques-Viger, au poste de président; Marius Minier (Louis-Riel) au poste de secrétaire et Yves Saint-Denis (Ludger-Duvernay) au poste de trésorier.

Comité de vérification des finances

L'assemblée générale a aussi permis de pourvoir deux postes au Comité de vérification des finances. Paolo Zambito (Pierre-Lemoyne-d'Iberville) a été réélu et Jules Gagné (Jacques-Viger) a été élu. Ils se joignent à Jacques Binette (Louis-Riel), Louise Crépel (Nicolas-Viel) et Robert Gagnon (Marguerite-Bourgeoys) qui poursuivent leurs mandats. Tous nos remerciements vont au président sortant, Yves Saint-Denis, pour le travail accompli au cours de son mandat.

Conseil général

Quatre postes au Conseil général de la Société étaient en élection, dont deux réservés aux anciens présidents, que Marcel Henry et Gilles Rhéaume ont obtenus sans opposition. Quatre postes de conseillers généraux à titre de représentants des sections étaient aussi en élection. France Langlais a été réélue et Robert Comeau, Christian Gagnon et Josiane Lavallée ont été élus pour un premier mandat.

L'assemblée générale a été un succès, avec une participation dynamique des délégués présents à la Maison Ludger-Duvernay. Cette participation est le reflet de la dernière année à la Société. Une année où les militants ont investi beaucoup d'énergie pour réaliser la mission de notre Société : rendre le peuple meilleur. Conférences, événements spéciaux, pétitions, prises de position par le biais de communiqués et de manifestations, la SSJB est toujours présente et en action. Notre président, Mario Beaulieu, a souligné cette présence cruciale de la SSJB. Il a expliqué aux délégués comment le Conseil général avait consacré beaucoup d'énergie en 2008 dans la restructuration des ressources humaines de la Société afin de lui donner une plus grande capacité d'action. La Société compte maintenant sur des employés permanents à temps plein qui contribuent à l'action militante, qui est la mission de la SSJB. La masse salariale administrative réduite, le budget consacré aux projets et aux communications pourra enfin être augmenté. En cette année du 175e de sa fondation, la Société s'est donné les moyens d'atteindre ses objectifs.

Pour terminer, Mario Beaulieu a souligné l'importance cruciale de la SSJB. *Après 175 ans, plus que jamais, la Société a un rôle de premier plan à jouer dans la défense et la promotion de ce qui caractérise la nation québécoise, soit notre Histoire, notre culture et notre langue. La SSJB constitue une des seules institutions nationalistes économiquement et idéologiquement indépendante des partis politiques et du gouvernement et elle doit tout mettre en œuvre pour rassembler les citoyens et les organismes de la société civile dans une réelle campagne vers la seule voie de notre liberté collective : l'indépendance du Québec !*


Richard Dufresne a défendu avec fougue la proposition sur la Loi 101 de la section Louis-Riel.
(Photo : Élaine Des Lauriers)


Monique Paquette s'est occupé de l'accueil et de l'inscription des délégués avec beaucoup d'efficacité.
(Photo : Élaine Des Lauriers)

Les assemblées de sections tenues avant l'assemblée générale de la SSJB ont permis d'élire de nouveaux conseils de sections. Voici la liste des présidents élus.

Section	*Président-e*
Chevalier-de-Lorimier	Marc-André Bahl
Chomedey-de-Maisonneuve	Antoine Bilodeau
Doris-Lussier	Agathe Boyer
Henri-Bourassa	Doris Provencher
Jacques-Viger	Jean Lapointe
Jean-Olivier-Chénier	Benoît Coulombe
Laval	Dany Brien
Louis-Riel	Marius Minier
Ludger-Duvernay	Yves Saint-Denis
Marguerite-Bourgeoys	Claude G. Charron
Nicolas-Viel	Gaston Bergeron
Ouest-de-l'Île	Denis Martel
Pierre-Le-Gardeur	Claude J. Allard
Pierre-Lemoyne-d'Iberville	Clémentina Santos
René-Lévesque	Jacques R. Blier
Yves-Blais	Normand Archambault
Conseil Jeunesse	François Gendron

Jean Dorion s'est joint aux membres du Conseil général le vendredi soir, à la fin de l'assemblée générale. De gauche à droite : Pierre Serré, Amélie Dolbec, Jean Dorion, Christian Gagnon, Élaine Des Lauriers, Josiane Lavallée, Mario Beaulieu, France Langlais, Marcel Henry, Robert Comeau et Jean-Pierre Durand. Absents sur la photo : François Lemieux et Gilles Rhéaume.
(Photo : Marc-André Bahl)



Le Québec a des « elles »

par Agathe Boyer



Thérèse Casgrain



Laure Gaudreault

Pour faire suite à la Journée internationale des droits de la femme, nous voulons souligner l'apport exceptionnel des Québécoises à la « construction » de notre société au fil des siècles.

La Journée internationale des droits de la femme, qui se veut une initiative des Nations unies, est célébrée chaque année depuis 1977, le 8 mars. Elle trouve son origine dans les manifestations qui ont eu lieu aux États-Unis et en Europe au 20e siècle pour réclamer de meilleures conditions de travail et le droit de vote pour les femmes. Cette journée demeure encore aujourd'hui un moment privilégié pour nous remémorer le chemin parcouru par les femmes dans notre société et ailleurs dans le monde.

Nous saluons toutes les femmes qui ont contribué au fil des années par leur engagement et leur dévouement au mieux-être de notre collectivité et nous leur rendons hommage.

De belles réussites du Québec ont une femme comme fondatrice

L'histoire parle plutôt de l'expérience humaine masculine : guerres, victoires, défaites, affaires, politique. Sans les femmes : suffrage universel ? démocratie ? constitutionnalité ? Guy Laviolette, dans son livre d'histoire de 7e année, en page 30, écrit qu'il y a en 1617 une seule famille d'agriculteurs : celle de Louis Hébert assisté de son gendre Guillaume Couillard. Aucune mention de leurs femmes Marie Rollet et Guillemette Hébert (dix enfants). Pourtant, ces femmes et leurs descendantes ont assumé leur part du développement de la ville de Québec et du pays. En plus du travail de maison, elles travaillaient sur la ferme, dans les champs, près des animaux (double tâche).



Lise Payette

Dès le début de la colonie, les femmes sont à l'œuvre. Marie Guyart (Marie de l'Incarnation) gérante en France, vient ici fonder le couvent des Ursulines. Elle dirige la construction du premier monastère, elle écrit 13 000 lettres, véritables chapitres d'histoire coloniale, et huit ouvrages spirituels. Les Hospitalières fondent l'Hôtel-Dieu de Québec dirigé par Marie Guenet et Marie Forestier. Les Augustines fondent l'Hôpital général de Québec. Marguerite Bourgeoys ouvre la première école à Ville-Marie. Jeanne Mance fonde et administre l'Hôtel-Dieu de Montréal. Elle y est aussi infirmière. Mentionnons aussi Marguerite d'Youville, sœur Marie Morin, Madeleine de Verchères, madame de la Peltrie, sœur Saint-Ignace, etc.

Le système politique patriarcal et la religion ont pour objectif de restreindre le rôle des femmes à leurs obligations maternelles et conjugales et de limiter leur accès au savoir. Des lois injustes sont adoptées : on leur enlève le droit de vote (1849), tous leurs droits civils (1866), le droit de posséder des biens (1909). On refuse de les reconnaître comme personne (1928), on refuse de reconnaître leurs diplômes et le droit de pratique, elles sont bannies de la société si elles ont un enfant hors mariage, etc.

Briser les interdits

Malgré ces injustices, les femmes ont fait avancer leur cause et toute la société par leur courage et leur ténacité. Cela tient de l'exploit ! Pensons à Irma Levasseur, docteure diplômée aux États-Unis, mais interdite de pratique au Québec. Elle fonde l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et, avec Justine Lacoste, l'Hôpital Sainte-Justine. Cette dernière, malgré sa formation, ne peut l'administrer à cause de l'incapacité juridique des femmes. Laure Gaudreault fonde un syndicat pour les institutrices (aujourd'hui CSQ). Elle fonde aussi une association pour réclamer des revenus décents de retraite (aujourd'hui A.R.E.Q.). Léa Roback amène le syndicat à l'usine avec Madeleine Parent (emprisonnée par Duplessis). Éva Circé-Côté mène la lutte pour faire connaître les femmes comme des personnes et avoir accès au Sénat. Idola Saint-Jean amorce la lutte pour l'obtention du droit de vote. Thérèse Casgrain poursuit et obtient la reconnaissance des femmes comme personne en 1929, le droit de vote en 1940, le droit d'avoir le chèque d'allocation familiale à leur nom en 1945. Claire Kirkland, première députée, ramène les droits juridiques en 1964. Vont suivre, Monique Bégin, Jeanne Sauvé, Albanie Morin et Claire L'Heureux.

De belles réussites du Québec comme le Mouvement Desjardins, les gâteaux Vachon et d'autres ont une femme comme fondatrice. Mais elles ne sont pas reconnues, système patriarcal oblige. Beaucoup de femmes ont eu de l'influence : Marie Gérin-Lajoie (mère et fille), La Bolduc, Simone Monet-Chartrand, Janette Bertrand, Lise Payette, Lise Bacon, Françoise Gaudet-Ruffo, Anne Hébert, Gabrielle Roy.

Mais les femmes avec leur famille continuent la marche pour faire avancer toute la société et contribuer à la fierté d'être du Québec.

Les Filles du Roy

Il faudrait les nommer toutes, à haute voix, les appeler par leur nom, face au fleuve, d'où elles sont sorties au 17e siècle, pour nous mettre au monde et tout le pays avec nous.[1]

C'est ainsi que dans plusieurs pages, Anne Hébert nomme Mathurine Graton, Jeanne Gruau, Perrette Hallier, Barbe Dorange, Marguerite Lemerle, etc., et qu'elle se demande : *Est-ce donc si difficile de faire un jardin, en pleine forêt, de l'entourer d'une palissade comme un trésor… pour qu'ensuite la France nous cède à l'Angleterre comme un colis encombrant ? Qu'avons-nous fait de ces femmes pionnières ? Le manque d'intérêt des généalogistes pour leurs ancêtres féminines, non porteuse du patronyme transmis au fil des générations, est probablement en cause,* souligne Yves Landry dans sa recherche.[2] Ce qui est certain et hors de tout doute, les Filles du Roy sont venues pour « faire des familles » comme le dit Marguerite Bourgeoys, et elles en ont fait.

Quelle langue parlaient-elles ?

Comme bon nombre d'entres elles venaient de la région parisienne, l'Île-de-France, elles parlaient « le français du Roy ». C'était la langue de la noblesse, du clergé,



Janette Bertrand



Françoise David

de l'administration. Et leurs maris venant d'autres régions (de même qu'une bonne partie des Filles du Roy non parisiennes) parlaient le breton, le normand, le poitevin, le lorrain, etc., comme une mosaïque de langues. Elles ont sans nul doute influencé la langue de leurs maris et réciproquement ainsi ont contribué à l'implantation du « français langue du Roy » en concomitance avec les dialectes patoisants. Elles ont apporté leur créativité langagière : des mots comme *abrier, batture, garrocher, tuque* et bien d'autres qu'on appelle québécismes, ajoutés à des amérindianismes comme *achigan, babiche, anorak,* etc. À partir de la Conquête, sous le régime britannique, le français d'ici a abondamment emprunté à la langue anglaise, il faut bien le reconnaître.

Mais la descendance des Filles du Roy a engendré un peuple parlant français sur les rives du Saint-Laurent.

Elles en ont fait des familles

Il nous plairait ici de souligner la contribution de Marguerite Ténard, Fille du Roy, originaire de l'Île-de-France et qui épousa en 1666 à Ville-Marie, notre ancêtre, Charles Boyer. Il était engagé et travaillait pour Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys à l'édification de l'Hôtel-Dieu et de la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours. Il va sans dire que cette union engendra une vaste descendance.

Les mères du français en Amérique

En plus de générer une vaste descendance, les quelque 700 Filles du Roy arrivées dans la colonie entre 1663 et 1675 lègueront à leurs enfants une langue maternelle riche et belle. Elles parlent un français dénué de régionalismes. Grâce à l'analyse fouillée d'une abondante documentation historique, analyse entreprise dès 1966 par le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal, on sait aujourd'hui qu'au 17e siècle, la vallée du Saint-Laurent devint le berceau du peuplement français en Amérique. Plusieurs témoignages attestent la qualité du français parlé par les natifs de la Nouvelle-France. Ainsi, le Suédois Pehr Kalm, en 1749, souligne : *Tous ici, tiennent pour assuré que les gens du commun parlent ordinairement au Canada un français plus pur qu'en n'importe quelle province de France et qu'ils peuvent même, à coup sûr, rivaliser avec Paris. Comme dit le proverbe : « Bon sang ne saurait mentir ! ».* Les jeunes Canadiennes ont joué très tôt un rôle essentiel dans la création de la société coloniale.

J'espère que vous aurez autant de plaisir à lire ces pages que j'en ai ressenti à rassembler bride par bride les éléments de ce récit. •••

1. Anne Hébert, *Le premier jardin*, Seuil, 1988, p. 103.
2. *Les Filles du roi au 17e siècle, Orphelines en France, pionnières au Canada*, p. 8



Mouvement
Montréal français

par Sophie Beaupré

Lancement du nouveau logo



Sophie Beaupré, présidente du MMF et Farid Salem de Solidarité Québec-Algérie, au dévoilement du nouveau logo du MMF. (Photo : Alice Tavares-Mascarenhas)

Le 19 février dernier, la présidente du Mouvement Montréal français, Sophie Beaupré, dévoilait le nouveau logo du MMF. Une soixantaine de sympathisants étaient présents à l'événement qui se voulait également une soirée d'échange sur les objectifs et les actions à venir du Mouvement.

Le nouveau logo a semblé faire l'unanimité chez les participants qui y ont vu la représentation des espoirs que peuvent nourrir les Montréalais par rapport à la vitalité du français dans leur ville. Tous étaient plutôt enchantés et impressionnés par ce nouveau visuel. Farid Salem de Solidarité Québec-Algérie et Yves Beauchemin, écrivain bien connu, tous deux membres fondateurs du MMF, en ont profité pour témoigner de leur grand attachement au Québec, à ses valeurs et au français.


L'écrivain Yves Beauchemin (Photo : Alice Tavares-Mascarenhas)

Cette soirée est l'occasion de rappeler à tous que nous devons aller de l'avant avec la mobilisation citoyenne quant à l'affirmation du fait français à Montréal a conclu Madame Beaupré. Ce nouveau logo est dorénavant utilisé pour tout le matériel promotionnel, dont les nouveaux dépliants distribués lors de la tournée des cégeps.

Tournée des cégeps



Serge Gagnon, trésorier de la section Pierre-Lemoyne-d'Iberville, et Sophie Beaupré, présidente du MMF, au kiosque que le MMF a tenu durant sa tournée des cégeps de la région de Montréal.

Le Mouvement Montréal français a entrepris cet hiver une tournée des cégeps dans la grande région métropolitaine. Des représentants du Mouvement se sont rendus dans huit cégeps, soit le Vieux-Montréal, Édouard-Montpetit, Bois-de-Boulogne, Ahuntsic, Montmorency, Marie-Victorin, André-Laurendeau et Rosemont.

Cette tournée est l'occasion de poursuivre la signature de la pétition sur l'application et le renforcement de la Loi 101. C'est également le moment idéal d'informer et de sensibiliser les étudiants face à la question linguistique ainsi que d'encourager leur volonté de faire respecter le français comme langue commune à Montréal et au Québec.

JE ME SOUVIENS

par France Langlais

Chaque année marque pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal des anniversaires de certaines de ses initiatives les plus marquantes. Voici les principaux pour 2009 :

– 175e anniversaire de fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1834)

– 160e anniversaire de l'obtention de la première Charte de la Société (1849)

– 135e anniversaire de la grande convention nationale de tous les groupes français d'Amérique organisée par la Société (1874)

– 125e anniversaire de la grande convention nationale, à l'occasion du cinquantenaire de la Société (1884)

– 115e anniversaire de l'inauguration des Cours publics du Monument National, qui sont à l'origine des Écoles d'Arts et Métiers, de l'École des Beaux Arts et de l'École des Hautes Études Commerciales (1894)

– 105e anniversaire de la participation à la fondation de l'ACJC (1904)

– 90e anniversaire de la publication de « Contes historiques » – bandes illustrées – dans de nombreux journaux du Québec (1919)

– 90e anniversaire de l'organisation d'une campagne financière pour la fondation de la première paroisse canadienne-française de Toronto (1919)

– 85e anniversaire de fondation d'une École de Guides historiques destinée à faire connaître Montréal sous son véritable jour, avec son caractère français, ses traditions et ses institutions (1924)

– 85e anniversaire de l'ouverture d'un Livre d'Or à la glorification de ceux qui ont rendu des services exceptionnels à la nation canadienne-française (1924)

– 85e anniversaire de l'inauguration des grands Défilés historiques annuels, sur la rue Sherbrooke, le 24 juin (1924)

– 85e anniversaire de l'érection de la Croix du Mont-Royal, illuminée pour la première fois, le 25 décembre (1924)

– 65e anniversaire de fondation du Prêt d'Honneur, qui a subvenu aux besoins de plus de cinq mille étudiants (1944)

– 65e anniversaire de fondation du Prix de littérature Duvernay (1944)

– 55e anniversaire de l'adhésion de la Société à la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, devenue le Mouvement National des Québécois (1954)

– 50e anniversaire de fondation du Prix de musique Calixa-Lavallée (1959)

– 45e anniversaire de participation active aux États généraux du Canada français (1964)

– 45e anniversaire du mouvement d'opposition à la formule Fulton-Favreau, au sein duquel la Société a joué un rôle important (1964)

– 40e anniversaire du lancement, sous l'impulsion de la Société, du FRONT DU QUÉBEC FRANÇAIS, auquel adhérèrent 205 associations, pour s'opposer au bill 63 (1969)

– 40e anniversaire de la déclaration de la Fédération des SSJB du Québec, y compris la SSJB-M, en faveur de la souveraineté politique totale du Québec (1969)

Audiences impossibles à tenir en français ?

Le 2 février dernier, le Mouvement Montréal français ajoutait sa voix à celle de la Société Saint-Jean-Baptiste et du député du Bloc québécois dans Jeanne-Le Ber, M. Thierry Saint-Cyr, afin de dénoncer les refus de la direction de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) de donner le droit à Me Stéphane Handfield de plaider en français tel que voulu par son client.

Me Handfield avait demandé à trois reprises à la Commission de changer la langue des procédures et de la preuve dans ce cas qui avait été ouvert en anglais. La présidente du Mouvement Montréal français, Sophie Beaupré, s'indignait lors de la conférence de presse : *Il est aberrant qu'une demande de tenir des audiences en français soit si fastidieuse à faire à Montréal. Les multiples refus que Me Handfield a reçus de la part de la Commission bafouent autant toutes les lois fédérales que les droits collectifs des Québécois de travailler en français.*

Petite victoire ? Le 4 février, la Commission annulait les audiences prévues en constatant les intentions du MMF et de la SSJB de manifester devant les bureaux où allaient se tenir les audiences. La Commission annonçait qu'elle allait procéder à un nouvel examen de la question. L'article à la Une donne les derniers développements dans ce dossier.

Sensibilisation des consulats et des restaurateurs du Québec

Retenant l'idée d'un sympathisant engagé, le MMF a fait parvenir le 4 mars dernier une lettre de sensibilisation à une trentaine de consulats établis à Montréal à propos de la nécessité d'utiliser le français dans leurs communications. Un extrait de la lettre signée par la présidente insistait sur ce point : *Nous comprenons que l'anglais soit la langue dominante en Amérique du Nord, mais nous tenons à rappeler un fait à nos amis visiteurs et aux membres du personnel d'ambassades et de consulats, que le Québec est une nation de 7,7 millions d'habitants parlant pour la plupart le français et que la seule langue officielle est le français. Il serait donc dans l'ordre normal des choses que les communications puissent se faire en français au Québec.*

Une autre lettre de sensibilisation a été adressée à l'Association des restaurateurs du Québec en faisant appel à leur collaboration en ce qui a trait à la langue d'accueil et de service utilisée dans leurs établissements. Comme le soulignait la lettre, les membres du MMF nous ont signalé que de plus en plus, à Montréal et ailleurs au Québec, en particulier dans les restaurants, on s'adresse aux gens en anglais plutôt qu'en français, et ce, surtout lorsque le client ne semble pas être un Québécois de souche. •••

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

Joseph-Alfred BERNIER

Un Franco-Américain à la tête de la SSJB

par Jean-Pierre Durand

Cinquante-et-unième président-général de la SSJB de Montréal, Joseph-Alfred Bernier naquit en janvier 1875 à Marquette, dans l'État du Michigan. C'est donc un Franco-Américain de naissance qui prit les rênes de notre Société en 1934, l'année du centenaire. Sa famille, originaire de Maskinongé, avait émigré aux États-Unis en 1870. Même si cela n'a aucun intérêt en soi, je n'ai pu m'empêcher de songer à mon grand-père Durand, lui-même natif du Michigan, et venu s'installer au Québec à l'âge adulte. Et comme probablement plus personne portant les patronymes Bernier, Durand, etc. ne parle encore couramment français aujourd'hui dans le Michigan, on peut donc dire sans se tromper qu'on l'a échappé belle ! Mais trêve d'apitoiements et revenons à Joseph-Alfred. Dans ses *Figures catholiques* (Montréal, Institut social populaire, 1950), le père Joseph-Papin Archambault lui consacre tout un chapitre. Hagiographique jusqu'à plus soif, le livre nous révèle somme toute peu de choses sur Bernier, si ce n'est qu'il était un assidu et un apôtre des retraites fermées, et, si ça se trouve, pas loin d'un saint homme. Voici d'ailleurs un court passage du livre qui nous en donne une petite idée : *Catholique et canadien-français jusqu'à la mœlle, indéfectiblement attaché à l'Église, aux traditions et aux institutions de sa nationalité, et prêt à toutes les luttes, à tous les sacrifices pour les maintenir et les faire prospérer.* Si le ton peut sembler pompeux, il n'en est sans doute pas moins près de la vérité, surtout quand on examine le parcours professionnel de Bernier.

L'homme, qui mesurait plus de six pieds et qui était bâti comme Jos Montferrand, était voyageur de commerce de son état. Une situation qui le rendait vulnérable, comme tous ses confrères, aux tribulations et tentations qui ne manquaient pas de se trouver sur son chemin. En effet, comme il vit souvent à l'extérieur du foyer, le voyageur de commerce n'est pas à l'abri des mauvaises rencontres. Les hôtels qui l'hébergent étaient parfois des repères où se tenaient de louches individus, blasphémateurs et portés sur la bouteille par-dessus le marché, sans parler des aguichantes « créatures » qu'on pouvait y croiser et qu'on pouvait difficilement confondre avec des grenouilles de bénitier. Il faut croire que Bernier était de cette trempe d'hommes capables de résister. Mieux, par ses nombreuses retraites fermées, qu'il promouvait à tour de bras, même parmi les tenanciers d'hôtel à qui il forçait un peu la main, Bernier accomplissait quasiment une mission apostolique.

Son amour de l'Église, qui le fait renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, n'a d'égal que son amour de sa nationalité canadienne-française. C'est ainsi que Bernier s'engagea dans de multiples combats pour la nation, souvent de façon discrète, quand bien même, dans les faits, il pouvait en être la figure dominante. J'ai comme l'impression qu'il n'était pas du genre à agir pour épater la galerie. Un vrai patriote, quoi.

Pour la cause nationale et chrétienne – car pour lui et pour bien d'autres à l'époque, ces deux qualités allaient de pair – Bernier ne ménageait ni son temps ni ses efforts. Ainsi, après une dure journée de labeur et être rentré comme un bon chrétien à la maison pour le souper en famille, il repartait de sitôt pour la soirée, par le tramway, pour se rendre à une réunion de la SSJB ou d'un autre organisme auquel il s'était joint. Laissait-il toute la vaisselle à sa femme, me demande ma douce moitié qui lit ce que je tape derrière mon épaule ? Était-elle en diable de le voir quitter la maison pour ses nombreuses réunions, la laissant seule devant la télé… euh, devant l'énorme pot de fleurs qui trônait dans le salon ? Ça, aucun commentateur de l'époque n'en fait mention… même si ma conjointe a sa théorie là-dessus.

Si, en bon catholique, sa lutte contre les blasphémateurs était constante, Bernier était aussi un ardent patriote qui exigeait partout que l'on respecte sa langue et, par-delà, qu'on le respecte comme Canadien français. Ce combat, il le menait principalement dans les trains et les hôtels de la province, qu'il fréquentait assidûment comme voyageur de commerce, et où la langue anglaise dominait allègrement, voire effrontément. Quand le préposé du wagon demandait « ticket, please », les plus résolus refusaient de le lui donner et exigeaient d'être servis en français… ce qui pouvait les amener dans certains cas à passer une nuit en prison. On parle alors des années vingt, il y a donc bientôt cent ans. Qu'en est-il aujourd'hui dans les wagons de Via Rail qui traversent le Québec ? Il faut croire que certains préposés de l'époque n'en finissent plus de prendre leur retraite, puisque j'en ai rencontré un, il y a trois ans, en me rendant au Carnaval de Québec, qui n'avait toujours pas appris le français.

Donc, parallèlement à son travail et à son apostolat laïc, Bernier s'illustra par son action nationale, notamment par son militantisme (mot qui n'était pas encore inventé) à la SSJB de Montréal. À l'époque où Bernier est membre de la SSJB – il préside même l'une de ses sections – un événement tragique secoue le Québec. En effet, le 9 janvier 1927, un dimanche, soixante-dix-huit enfants périssent dans l'incendie du Laurier-Palace, rue Sainte-Catherine dans l'Est de Montréal, alors qu'ils assistaient à une séance de cinéma. La SSJB, parmi d'autres, comme les associations et syndicats catholiques, non seulement réclame-t-elle une commission d'enquête, mais saisit l'occasion pour condamner le cinéma américain et son aspect moral. Bernier, déjà rompu à ces campagnes pour les bonnes mœurs et, leur corollaire, l'éradication du mal, se révèle un farouche combattant dans cette croisade contre le cinéma américain, agent d'américanisation qui déforme l'esprit et l'âme des Canadiens français. Cette année-là, le Congrès de notre Société adopte une motion réclamant rien de moins que la fermeture obligatoire des cinémas le dimanche.

Évidemment, le cinéma américain n'avait rien à voir avec la mort de ces pauvres enfants, mais on était si croyants dans ce temps-là ! Toutefois, il est vrai que les entreprises culturelles de l'époque, dominées par les anglophones, pouvaient exercer une influence susceptible d'angliciser et de faire perdre cet esprit français aux nôtres… et, en bout de piste, lentement mais sûrement, les assimiler. La SSJB joua un grand rôle pour diffuser de la chanson française, exiger qu'il y ait des radios françaises, que l'affichage se fasse en français et que les services soient en français. Le Mouvement Montréal français, né il y a deux ou trois ans, n'a hélas rien inventé. Il faut croire, sans ironie, que nous faisons face comme nation à des adversaires qui ne lâchent pas facilement prise, qui n'abdiquent jamais, pas même en cent ans, et que seule l'indépendance du Québec assurera la pérennité de notre langue.

À l'extérieur du Québec, les Canadiens français n'en menaient pas large non plus. Partout, ils sont victimes de lois iniques (comme le tristement célèbre Règlement 17 en Ontario) et traités comme des « nègres blancs ». Ils mènent des luttes coûteuses, peut-être un peu trop gentilles à mon goût, alors qu'il aurait fallu faire plus de bruit, frapper plus fort sur la table, exiger et prendre plutôt que de constamment demander, négocier, quémander ou se satisfaire de miettes et de belles paroles, mais, bon, les Canadiens français sont un peuple pacifique, parfois un peu trop bonasse, avec des partisans en leur sein d'un bonententisme de dupe, comme a déjà dit le chanoine Groulx. Bref, ils en ont livré des combats nos frères et nos sœurs à l'extérieur du Québec, des combats où ils s'en sortaient souvent fragilisés, tellement l'adversaire était pugnace. Ces luttes laissèrent des séquelles, comme l'anglicisation de plusieurs, ce que notre président actuel, Mario Beaulieu, décrit à juste titre comme étant ni plus ni moins qu'un ethnocide.

J'entends déjà quelques lecteurs me reprocher de juger l'époque où vécut Bernier. Qu'ils me pardonnent, car je ne la juge pas. Au contraire, je reconnais et j'apprécie à sa plus haute valeur ce que nos prédécesseurs à la SSJB ont fait pour rendre le peuple meilleur, pour assurer notre survivance, mais force est d'admettre que si nous avons pu survivre, nous avons aussi perdu beaucoup. À l'époque de Bernier, il y avait des sociétés Saint-Jean-Baptiste partout ou presque en Amérique du Nord. Il y avait des communautés françaises dans l'Ouest canadien, dans le Midwest américain, en Nouvelle-Angleterre, en Louisiane, etc. Ces communautés sont aujourd'hui réduites comme une peau de chagrin, les sociétés Saint-Jean-Baptiste ont presque partout fermé leurs portes aux États-Unis, et les organismes qui parfois les ont remplacées ne peuvent même plus communiquer en français. Le philosophe Karl Marx a déjà dit : *Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre.* En clair, cela veut dire que si nous n'opérons pas de rupture avec le gouvernement fédéral, si nous ne nous dotons pas d'un pays, nous nous affaiblirons comme peuple et nous disparaîtrons. Ce n'est évidemment pas ce que nous voulons, n'est-ce pas ?

À la fin des années vingt, cela bardait partout, notamment aux États-Unis, où c'était loin d'être jojo. Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre faisaient face à un clergé irlandais qui leur était hostile. Devant l'adversité, certains étaient prêts à abandonner leur langue pourvu qu'ils conservent leur foi. C'est pour livrer bataille que le mouvement que l'on a appelé « sentinelliste », animé par un certain Elphège Daignault, naquit afin de défendre les Franco-Américains contre les assimilateurs et, notamment, le francophobe Mgr Hickey. Dès le départ, la SSJB, ce qui est tout à son honneur, porta ses sympathies et apporta son soutien aux Sentinellistes. Mais les Franco-Américains étaient divisés entre eux (ah, ces divisions qui nous ont tant nui au cours de notre histoire !). Pour vous expliquer, et sans vouloir sombrer dans l'amalgame, on pourrait comparer les « purs et durs » (Sentinellistes) aux partisans du « beau risque » (anti-Sentinellistes de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique). En bout de piste, les seconds (avec l'aide du Saint-Siège !) ont eu raison des premiers : peut-être aurions-nous aujourd'hui quelque intérêt à regarder ce qui s'en est ensuivi pour en tirer quelques leçons.

Il se pose aussi le problème de l'immigration au Canada. Le gouvernement fédéral, toujours prompt à affaiblir les Canadiens français, adopte une loi en 1925, l'Empire Settlement Act, qui privilégie l'installation d'immigrants britanniques dans l'Ouest canadien en leur accordant des tarifs préférentiels, alors que les Canadiens français du Québec n'en bénéficient pas et choisissent de s'installer alors aux États-Unis, où ils seront tôt ou tard assimilés dans le melting-pot américain. À nouveau, la SSJB s'engage dans la cause de la colonisation et fustige le gouvernement fédéral qui n'en fait toujours qu'à sa tête… désespérément dure. Il s'en trouve même parmi les nôtres quelques lavettes – leurs émules écrivent aujourd'hui des éditoriaux dans *La Presse* – pour sermonner les Canadiens français osant demander l'égalité de traitement avec les immigrants britanniques ! Méchants que nous étions !

En 1930, Joseph-Alfred Bernier, alors l'un des directeurs du Conseil général, soumet un rapport intitulé « Nos devoirs à l'égard de la langue française », qui vise à intensifier la campagne de francisation (dans les bureaux de poste et ailleurs). Dans ces mêmes années, la SSJB revendique une juste part des emplois publics, faisant état de la sous-représentation des Canadiens français dans l'administration fédérale.

Pendant les années de crise, la SSJB met sur pied et soutient un comité pour « l'achat chez nous », un comité de colonisation et un comité secret du fonctionnarisme (qui réclame une juste part des Canadiens français dans l'administration publique). C'est au Congrès du 29 septembre 1934 que Joseph-Alfred Bernier est élu par acclamation président de la SSJB. Il succède alors à Victor Doré.

Malgré la crise – ou peut-être à cause de celle-ci – le discours nationaliste s'affirme plus résolument. Au Congrès du 14 mars 1935, un directeur de la Société, Joseph Dansereau, expose la doctrine de la SSJB : *Le nationalisme ne signifie pas l'orgueilleuse domination par la force et par l'injustice, mais la fière notion de soi, l'énergique poursuite de ses destinées, sans acceptation de droit ou de fait, d'un rôle inférieur…* Il poursuit : *Il est loisible qu'un jour, séparés de la Confédération, nous formerons un pays libre.*

Le 28 novembre 1935, Bernier abandonne la présidence et il est remplacé, sous sa proposition, par Ernest Laforce. Jusqu'à son dernier souffle, Bernier resta actif pour les causes qui lui tenaient à cœur. Il mourut le 17 février 1947.

Source : *L'Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,* par Robert Rumilly. •••

160 ans plus tard, je me souviens du 25 avril 1849.



L'incendie du Parlement à Montréal. Huile sur bois attribuée à Joseph Légaré, vers 1849, Musée McCord.

À la suite des Rébellions de 1837-1838, Londres envoie un émissaire chargé de le conseiller pour résoudre la crise. Dans son tristement célèbre rapport de 1839, Lord Durham recommande l'Union du Bas et du Haut-Canada pour minoriser les francophones dans le but de les assimiler. Le 23 février 1849, Louis-Hippolyte Lafontaine dépose un projet de loi visant à indemniser les personnes dans le Bas-Canada dont les propriétés ont été détruites durant la rébellion. Furieuse, l'opposition accuse Lafontaine de chercher à récompenser les rebelles. Le projet de loi est néanmoins adopté à la chambre basse le 6 mars et à la chambre haute le 15. Le 25 avril 1849, il ne manque plus que la sanction du gouverneur Elgin pour que la loi soit en vigueur. La tension est vive dans la ville. La *Montreal Gazette* publie une édition spéciale appelant la population anglophone à se soulever. Entre 1200 et 1500 personnes répondent à l'appel. De la Place-d'Armes où des orateurs l'ont galvanisée, cette marée humaine survoltée est ensuite incitée à se rendre au Parlement. Mettant les députés en fuite, les émeutiers saccagent tout, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Hôtel du Parlement et y mettent le feu. L'immeuble sera entièrement rasé par les flammes. Le Parlement ne siégera plus jamais à Montréal. Le lendemain, une foule en colère tente sans succès d'incendier également la maison de Lafontaine. Elle y parviendra quelques jours plus tard. Un homme sauve alors Lafontaine en l'arrachant à cette foule délirante. Il s'appelle Charles-Joseph Coursol et deviendra président de la Société de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal en 1872.

Le Congrès juif à la SSJB

par Claude G. Charron



Mario Beaulieu, président de la SSJB et Victor Goldbloom, président du Congrès juif canadien, région du Québec. (Photo : France Langlais)

Grand branle-bas d'idées le 2 mars dernier à la Maison Ludger-Duvernay. Salon L.-O.-David : les *Lundis de l'histoire* d'un Gilles Rhéaume discourant sur Napoléon Bourassa. Salon Lionel-Groulx : le docteur Victor Goldbloom venu dire que les Juifs québécois sont en profonde mutation dans leur approche du nationalisme québécois.

Accompagné de Guy Bouthillier, le président du Congrès juif canadien, région du Québec avait déjà entrepris une tournée de plusieurs sections du Mouvement national des Québécois en périphérie de Montréal. Mais il ne pouvait continuer un tel pèlerinage sans finir par s'arrêter à la « société-mère ». D'autant plus que les Juifs québécois sont fortement concentrés à Montréal.

D'entrée de jeu, le docteur Goldbloom a déclaré que *les gens se font un portait déformé des Juifs parce que les associant trop souvent à ceux qu'ils croisent autour des synagogues à Outremont, ces êtres étranges au large chapeau noir et aux cheveux en boudins. Je ne m'identifie pas à ces gens-là,* nous a-t-il dit. Et il n'y a que 12 % des Juifs québécois reconnaissables par leur tenue vestimentaire. En outre, les 93 000 personnes de religion ou de culture hébraïque vivant au Québec ne sont pas nécessairement solidaires des actions et des propos d'organismes se déclarant leur porte-parole auprès des médias, telle la B'nai B'rith, par exemple.

Victor Goldbloom nous a rappelé l'histoire édifiante de la famille Hart. C'est comme fournisseur des troupes britanniques qu'est arrivé l'ancêtre Aaron en 1760. S'étant par la suite établi à Trois-Rivières, il avait tenu à envoyer ses filles recevoir l'enseignement des Ursulines. En 1807, son fils Ezekiel sera élu député de Trois-Rivières mais, parce qu'étant Juif, ne siégera jamais à la Chambre d'assemblée. Situation qui changera en 1832 quand Louis-Joseph Papineau fera voter une loi accordant les droits de citoyens aux Juifs bas-canadiens. Et ceci, un quart de siècle avant que le Parlement de Londres en vienne à en faire autant !

Communauté restreinte jusqu'à la fin du 19e siècle alors que la multiplication des pogroms dans l'empire tsariste provoque une vague d'immigration ashkénaze sur New-York et Montréal, Victor Goldbloom se devait de discourir sur l'imbroglio qu'une telle vague eut comme conséquence en ce qui concerne l'éducation des enfants juifs, à savoir quelles écoles ils devraient fréquenter. Les catholiques ou les protestantes ? Notre invité a qualifié d'« erreur » (de la part de sa communauté ou de la majorité ?) le fait qu'en 1931, les élites juives aient opté pour une entente avec les dirigeants du secteur protestant, entente boiteuse puisqu'elle n'accordait aux Juifs ni possibilité de se présenter comme commissaire d'école, ni même d'élire ceux-ci, un accroc à la démocratie qui perdurera jusqu'en 1972.

Petit aparté : dans un article du journal *Le Devoir* du 26 février 1999, Denis Vaugeois apporte un bémol à ceux qui pensent que, par son refus d'accepter les Juifs dans ses écoles, la majorité a poussé les Juifs à s'angliciser à l'intérieur du système protestant. *Les Juifs québécois,* soutient l'historien, *ont de toujours conservé une relation privilégiée avec la communauté juive newyorkaise. En 1760,* ajoute-t-il, *les Juifs s'installaient dans une colonie britannique où seule la religion protestante était reconnue. Pourquoi les Juifs se seraient-ils rangés du côté des Canadiens français catholiques? En réalité, ils choisiront d'être eux-mêmes, de prendre leur place et de gagner leur vie.*

Victor Goldbloom soutient qu'une telle situation a changé avec l'arrivée massive de Juifs sépharades venant d'Afrique du Nord et qui aujourd'hui constituent 20 % de la population hébraïque du Québec. Ces nouveaux venus seraient-ils prêts à se joindre à la bataille d'une majorité de Québécois qui souhaitent freiner l'actuelle minorisation des francophones à Montréal comme le prédisent de nombreux experts en ce domaine tels les Charles Castonguay et Marc Termotte ? Nombre de ces Juifs sépharades accepteraient-ils que le gouvernement du Québec renforce sa législation linguistique ? Est-ce qu'ils en viendraient à penser que ce n'est aucunement être atteint de xénophobie que de croire qu'il est déraisonnable d'accueillir plus de 45 000 immigrants par année pour que la société québécoise soit capable de les intégrer ?

Dans les échanges autour de la table, Victor Goldbloom qui, de 1991 à 1999, avait revêtu l'habit de Commissaire aux langues officielles du Canada, nous a rappelé que, bien avant la Loi 101, un grand nombre de Juifs montréalais, ceux surtout œuvrant dans le commerce au détail, n'avaient aucune difficulté à s'exprimer en français. Et que, parmi les jeunes juifs d'aujourd'hui, la tendance est d'être trilingue, et même multilingue. Multilinguisme individuel ! On ne peut qu'encourager les gens à apprendre à parler plusieurs langues, mais il reste que, concernant l'épineuse question linguistique au Québec, la propension de notre invité a pu être décodée comme dérogeant peu des positions prises par le Congrès juif canadien – région de Québec dans son mémoire présenté à la Commission Larose en 2001. Il est ainsi difficile de croire que cet organisme se soit rapproché en 2009 des revendications de la SSJB, comme l'extension de la Loi 101 aux cégeps et un seul CHU à Montréal. Et qu'il admette que c'est le français et non l'anglais qui soit en danger de perdition au Québec.

Faut-il alors jeter la serviette et considérer comme improductifs de tels échanges avec les leaders des groupes minoritaires ? Pas du tout : de tels contacts permettent de cerner un certain dégel dans les opinions, si minime soit-il. C'est ainsi que Victor Goldbloom nous a confié que, personnellement, il regrettait que l'Assemblée nationale ait à tort condamné Yves Michaud. Et que, s'il était encore président du Congrès juif, région du Québec lors d'un éventuel troisième référendum sur la souveraineté, il ne serait aucunement disposé à inviter ses coreligionnaires à voter non. Le Québec n'aurait gagné que cela…

Filon intéressant pour la SSJB : Victor Goldbloom nous a dit que, parmi les personnes étrangères de religion juive à choisir le Québec comme pays d'adoption, les plus francophiles proviennent d'Argentine. À nous de tenter de pratiquer une brèche du côté de ces Latinos.

Au moment de mettre sous presse le journal, nous apprenons que le Congrès juif canadien, région du Québec, a changé son nom pour Congrès juif québécois. Voilà donc un signe concret que les rapprochements avec les groupes minoritaires peuvent apporter de petites victoires et, pourquoi pas, un jour, de plus grandes. •••

11e Banquet de la francophonie

Un samedi soir en Ontario…

par Jean-Pierre Durand

Le 14 mars dernier, à Embrun, village majoritairement francophone de l'Est ontarien, se tenait le 11e Banquet de la francophonie de Prescott et Russell. Près de 500 convives participaient à ces agapes, parmi lesquels quelques représentants de la SSJB de Montréal, à commencer par son président, Mario Beaulieu. Ce fut une soirée magnifique. La seule ombre au tableau, selon nous, était le discours de l'invité d'honneur Michael Ignatieff. En effet, celui-ci a profité de l'occasion pour tenir un discours partisan qui n'avait pas sa place dans un tel événement. Il en a profité au passage pour dénigrer ceux qu'il appelle dédaigneusement les « séparatistes ». S'il a flatté dans le sens du poil la communauté franco-ontarienne, pour s'attirer leur appui la prochaine fois qu'ils iront aux urnes, le chef du parti Libéral a donné une version tronquée de l'histoire des Canadiens français, agrémentée de propos lénifiants faisant bien sûr abstraction de tout ce que les francophones hors-Québec ont eu à subir au fil des ans par des lois iniques (Règlement 17, humiliations de toutes sortes…) et qui a contribué à leur affaiblissement démographique. Mais de cela, Ignatieff, en digne successeur de Pierre Elliott Trudeau, a préféré l'ignorer, laissant entendre de façon mensongère que la survie des francophones hors-Québec et des Acadiens était la preuve que le Canada était un pays où l'harmonie et l'égalité entre les deux peuples fondateurs ne fait plus aucun doute. Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre !

La soirée a donné lieu à la 11e remise de l'Ordre de la francophonie de Prescott et Russell et à la 9e remise du Prix Jeunesse Thomas-Godefroy. On retiendra notamment le vibrant discours de remerciement que le jeune comédien Vincent Poirier a fait en recevant son prix. On l'a vu notamment jouer le sympathique personnage de Guillaume Bérubé dans la première télésérie franco-ontarienne *Francœur*. Enfin, l'interprétation par des jeunes du chant « Notre place », qui est en quelque sorte l'hymne des Franco-Ontariens, a été un moment émouvant de fierté identitaire pour nos frères et sœurs franco-ontariens. •••



De gauche à droite : Montcalm Houle, Mario Beaulieu, Jean Poirier et Yves Saint-Denis. Montcalm Houle, voyagiste retraité, ancien vice-président de l'ACFO, membre à vie de la section Ludger-Duvernay de la SSJB. Fait d'arme : il détient le record du nombre de plaintes logées auprès du Commissaire aux langues officielles du Canada, principalement contre Air Canada. Jean Poirier, ancien député franco-ontarien, ancien président de l'ACFO régional et dernier président de l'ACFO provincial. Prix Séraphin-Marion (2002) et Médaille Bene Merenti de Patria de la SSJB. Un de ses hauts faits : initiateur du fameux Banquet de la Francophonie en 1999. Yves Saint-Denis, professeur, président fondateur de l'ACFO régional de l'Ontarie (1973), ancien président général provincial de l'ACFO et ancien trésorier national de la Fédération des francophones hors Québec. Premier lauréat franco-ontarien du Prix Séraphin-Marion (1989) et récipiendaire de la médaille Bene Merenti de patria de la SSJB. Président de la Section Ludger-Duvernay. Un haut fait qui constitue une de ses rares défaites à vie: Il est allé en Cour Suprême du Canada, pendant trois jours en février 1982, soutenir « Le droit de veto constitutionnel du Québec, un droit au service des Franco-Ontariens. » (Photo : Donna Johnston)



De gauche à droite : Mario Beaulieu, Jean-Yves Lalonde et Yves Saint-Denis. Jean-Yves Lalonde, directeur d'école retraité, président des Comtés unis de Prescott et Russell (2007), maire de la Municipalité d'Alfred-Plantagenet, membre du Conseil d'administration de *L'écho d'un peuple*, spectacle patriotique franco-ontarien à grand déploiement. (Photo : Donna Johnston)



Mario Beaulieu et Gilles Levasseur. Ce dernier est professeur de droit constitutionnel et spécialiste des droits linguistiques au Canada, auteur de plusieurs ouvrages, militant de la francophonie, récipiendaire du Prix Séraphin-Marion (1994) de la SSJB. (Photo : Donna Johnston)

La commission
des présidents et présidentes
Bilan d'un premier mandat

par Jean Lapointe



L'exécutif réélu de la Commission des présidents et des présidentes : Marius Minier, secrétaire; Jean Lapointe, président et Yves Saint-Denis, trésorier. (Photo : Élaine Des Lauriers)

C'est lors de la 175e assemblée générale que j'ai eu le privilège de présenter mon premier rapport à titre de président du comité des présidents et des présidentes. Il s'agit de mon premier mandat complet et je remercie mes collèges de m'avoir sollicité pour occuper ce poste et de m'avoir soutenu tout au long de l'année.

Cette année fut marquée par le changement. Le premier et non le moindre fut le départ de notre président général Monsieur Jean Dorion qui a été élu comme député d'un parlement situé dans de lointaines contrées. Qui dit changement de président, dit changement dans l'organisation. À ce titre, le départ de plusieurs membres du personnel de la SSJB a provoqué un vent d'instabilité qui n'a pas manqué de nous inquiéter. Je suis sûr que monsieur Minier regrette le départ de madame Sophie Michel qui fut notre secrétaire pendant de longues années.

La présentation du nouveau plan budgétaire confirme que la SSJB se dirige vers une structure plus légère axée vers l'action militante. Il est encore trop tôt pour juger des résultats, mais le nouveau nom du journal de la SSJB parle de lui-même.

Encore cette année, les sections ont fait preuve d'un grand sens de la continuité et de créativité. Ainsi, de nombreuses activités se sont poursuivies comme les concours d'histoire organisés par les sections Henri-Bourassa et Pierre-Le-Gardeur, l'organisation d'activités dans le cadre de la Fête nationale comme le fait au parc Molson la section René-Lévesque. Certains se sont inscrits dans le paysage par l'inauguration d'une place publique en l'honneur de Madame Marcelle Ferron et le dévoilement d'une plaque commémorative (section Jacques-Viger).

Néanmoins, on sent une certaine fatigue ou morosité chez les membres. Les élections provinciales ont joué sur le moral des troupes. Le verre est à moitié plein ou à moitié vide selon le point de vue. On a besoin de bonnes nouvelles et d'un discours mobilisateur et positif de la part de nos porte-étendards. Un premier pas vers la guérison serait d'arrêter de lire les pages éditoriales de *La Presse*.

Il faut souligner qu'en plus des activités des sections, plusieurs de vos présidents sont actifs au sein de plusieurs comités. On ne chôme pas lorsque l'on est bénévole.

Le travail de Claude Charron et Marius Minier au sein du Comité du Jour du Souvenir est à ce titre remarquable. C'est avec des moyens extrêmement limités et une énergie contagieuse qu'ils maintiennent cette activité debout, offrant à la SSJB une vitrine inestimable.

Dirigé par le fougueux Yves Saint-Denis, le Comité des finances a joué un rôle de chien de garde tout au long de l'année. Occuper un poste dans ce comité n'est pas de tout repos.

Normand Archambeault et moi-même en collaboration avec madame Élaine Des Lauriers avons participé au comité des projets. Ce comité examine les demandes déposées par les différentes sections qui ont besoin d'un coup de pouce pour financer certains de leurs projets. Il distribue chaque année près de 2000 $ en subventions.

Cette année est le 175e anniversaire de la SSJB. Le changement d'image du journal donne le ton. Espérons que le site Internet suivra rapidement. Il est essentiel que tous s'approprient ces deux médias. Lettres, pamphlets et réflexions provenant de toutes les sections doivent y figurer afin qu'ils deviennent un carrefour pour tous et des outils essentiels pour communiquer entre nos membres, avec les sections et d'assurer une meilleure visibilité de la SSJB dans le monde.
Longue vie à la SSJB ! •••

LES JEUDIS DE LA LANGUE

Pierre Gagnon
ou l'esprit des maquisards

par Jean-Pierre Durand

Le 2 avril dernier, dans le cadre des *Jeudis de la langue* que propose le Mouvement Montréal français, Pierre Gagnon donnait une conférence sous le titre « Ah ! ce qu'elle est belle notre langue ! ». Monsieur Gagnon, pour ceux qui ne le sauraient pas, est un homme d'affaires et planificateur financier qui a été un des membres fondateurs du Parti Québécois en 1969, pour lequel parti il fut d'ailleurs candidat aux Îles-de-la-Madeleine en 1970 et dans Berthier en 1973. Il a aussi écrit des poèmes, publiés sous le titre *Sentinelles du matin* et, plus récemment, une autobiographie intitulée *De la pénombre à Cap-Lumière – Itinéraire politique et spirituel d'un patriote*.

Ceux qui ont eu la chance d'assister à cette conférence en garderont sûrement un souvenir impérissable. Monsieur Gagnon a su capter l'attention et nous présenter sa vision du Québec de façon éloquente, avec finesse et un brin d'humour. Lui qui a bien connu et côtoyé René Lévesque, à qui il porte encore aujourd'hui une très grande admiration, nous a donné un témoignage touchant sur l'importance de chérir cette langue française, dont Yves Duteil dit qu'elle est une langue belle à qui sait la défendre. Dans un beau message, monsieur Gagnon affirme ceci : *L'érosion de l'amour que nous lui portons provient évidemment du gouvernement des majoritaires et de ses officines tel que le CRTC et autres agences d'outre-Outaouais, mais aussi de l'apathie, l'indifférence des nôtres à exiger partout et en toutes circonstances qu'elle occupe la première place et qu'elle soit parlée avec élégance, châtiée avec vigueur et livrée avec fierté.*

Le conférencier insiste sur l'importance de mener un combat pour la défendre : *Notre langue est à ce point menacée (qu'il) devient vertueux d'être outrancier, car la mollesse avec laquelle elle est défendue, par le refus de l'imposer partout sur le territoire des gens d'ici, par notre gouvernement provincial et plusieurs municipalités, nous pousse à le faire nous-mêmes.* On le voit, Pierre Gagnon n'est pas tendre à l'endroit du gouvernement (« nos élus sont plus loin de nous que les Élohims »), et c'est pourquoi il suggère d' adopter l'esprit des maquisards pour défendre jusqu'au dernier mot, une langue de vie et non de mort en sursis.

Monsieur Gagnon a insisté aussi sur l'importance de léguer à notre descendance cette belle langue, sur sa crainte de la voir disparaître : *Avec ma langue, je crie ma détresse de la savoir à l'abandon et que sa disparition présage la mienne et surtout ma descendance, comme citoyen d'origine française ayant connu son épanouissement en Amérique du Nord.* C'était d'autant plus touchant de l'entendre que quelques jeunes membres de sa famille assistaient à sa conférence.

Permettez enfin que l'on termine par ce fort joli poème qu'il nous a livré :

J'ai connu la chaleur dès le sein de ma mère.
Puis-je l'oublier ?

La tendresse, l'amour en ses bras caressants.
Puis-je l'oublier ?

Mes premiers mots, je les balbutiais
en français.
Mes premières lignes, je les ai écrites
en français.
Puis-je le nier ?

(…)

Mon pays, je l'ai connu, d'une racine à l'autre,
d'une région à l'autre, d'une porte à l'autre,
et me vient au cœur et à l'esprit
le goût ardent de me donner pour lui
et de le faire beau,
comme celles et ceux qui l'ont habité,
qui y sont présentement
et qui l'occuperont vraiment demain.
Puis-je le renier ?

C'est quand on assiste à une si riche et belle conférence, dans le cadre des *Jeudis de la langue,* que l'on se désole qu'il n'existe pas dans la vraie vie une semaine des quatre jeudis ! •••

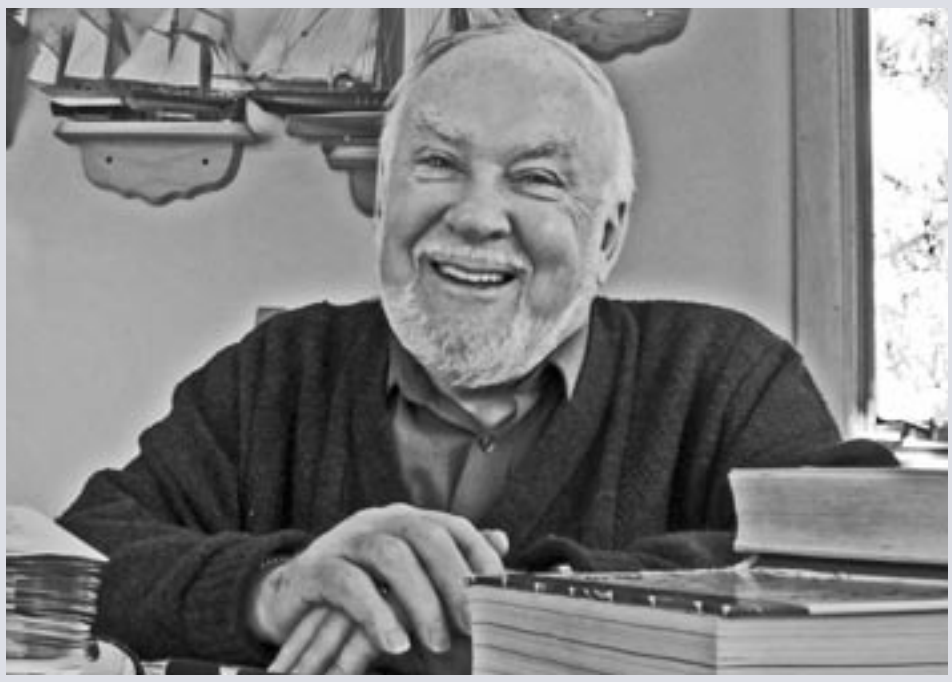


Photo fournie par M. Pierre Gagnon.

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste

Jacques Viger



Né en 1787, Jacques Viger fut journaliste, auteur, officier de milice, fonctionnaire, homme politique, propriétaire foncier, érudit et fonctionnaire. Pendant quelques mois (1808-1809), il est rédacteur d'un journal de Québec, *Le Canadien.* En 1814, on le nomme inspecteur des grands chemins, rues, ruelles et ponts de la ville et de la paroisse de Montréal, poste qu'il occupe jusqu'en 1840. Il est responsable du bon état des rues, du développement et de l'entretien matériel de la ville. On lui doit le recensement de l'Ile de Montréal effectué en 1825. Il devient maire en 1833 lorsque la première charte municipale est attribuée à Montréal et occupe ce poste jusqu'en 1836.

Jacques Viger ne sera pas engagé activement durant la rébellion, mais il appuiera Ludger-Duvernay lors de son emprisonnement en 1836. Cela jouera sûrement un rôle dans la perte de son poste d'inspecteur en 1840.

En 1834, Jacques Viger préside le premier banquet de la Saint-Jean-Baptiste et devient son premier président. Il le sera à nouveau en 1856. Puis, en 1857, l'année de son décès, il crée la Société historique de Montréal.

On peut se procurer
les timbres de la Société
et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

CONCOURS D'HISTOIRE NATIONALE
DE LA SECTION PIERRE-LE-GARDEUR

C'est le lundi 4 mai prochain à 19 h 30, à l'hôtel de ville de Repentigny (435, boul. Iberville) que se tiendra la finale du 20e concours d'histoire nationale de la section Pierre-Le-Gardeur.

La finale du volet oral du concours nous permettra de voir et d'entendre quatre ou cinq candidats ou équipes de candidats. Ils feront des présentations sur le thème de cette année : *La bataille des plaines d'Abraham… et après.*

Suivra une allocution de notre invité d'honneur, l'écrivain Yves Beauchemin, qui nous livrera sa pensée sur le même sujet. Puis, les gagnants des trois volets du concours (écrit, oral et affiche) recevront leurs prix, dont le total dépasse 1700 $.

Tous les membres de la Société sont invités cordialement à cette soirée qui promet d'être haute en couleurs. Plus de cent élèves ont participé à l'édition de cette année.



CAUSERIE-SPECTACLE

On connaît la chanson…
de 1930 à nos jours



Le chanteur et guitariste André Thériault

Tous ceux et celles qui ont apprécié l'an dernier l'hommage à Félix Leclerc en paroles et en chansons présenté à la Maison Ludger-Duvernay apprécieront tout autant « On connaît la chanson… de 1930 à nos jours ». En effet, le sympathique écrivain-conférencier Marcel Brouillard nous revient, cette fois-ci accompagné par le chanteur et guitariste André Thériault, dans une causerie-spectacle consacrée entièrement à la chanson française. Avec eux, vous fredonnerez des airs d'autrefois et d'aujourd'hui, de la Bolduc, Lucienne Boyer, Félix Leclerc, Raymond Lévesque, Georges Brassens, Claude Léveillée, Yves Duteil, Jean-Pierre Ferland, Richard Desjardins, Salvatore Adamo et bien d'autres.

Ce spectacle émouvant tout autant qu'amusant se tiendra **dimanche le 24 mai 2009, à 11 heures, à la Maison Ludger-Duvernay.** Des croissants, muffins, fruits, fromages et café seront offerts. Il y aura également à la fin quelques tirages. Le coût du billet est de 15 $ par personne. Les places étant limitées, nous vous suggérons de vous procurer vos billets à l'avance en contactant en semaine la Société Saint-Jean-Baptiste (514-843-8851).



Mouvement
Montréal français

Bénévoles recherchés

Le Mouvement Montréal français est à la recherche de personnes sérieuses, dynamiques et détenant un bon esprit d'équipe pour donner un petit coup de main à la préparation du Grand rassemblement du MMF qui se tiendra prochainement. Nous avons plusieurs postes à pourvoir :

Adjoints à la logistique
Être capable de disposer de l'équipement et du matériel
Avoir des habiletés manuelles

Préposés à l'accueil
Démontrer de l'initiative
Aimer travailler et coopérer avec les autres

Agents à la sécurité
Faire preuve de calme et de diplomatie
Être capable de travailler sous pression

Téléphonistes
Être méthodique
Aimer les contacts interpersonnels

Si vous êtes intéressé par l'une de ces offres, communiquez au 514-843-8851 et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans l'équipe !

LOTOMATIQUE
loto-québec

Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de simple. Votre abonnement :

- vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 28,60 $, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal, Québec
  H2X 1X3
- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 286 $, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
514-843-8851

SSJB loto-québec

Joignez-vous au
Mouvement Montréal français
J'appuie le MMF et ses objectifs !

— **Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.**

— **Assumer notre responsabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.**

— **Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.**

— **Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.**

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :
http://montrealfrancais.info/
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal Qc. H2X 1X3 Tél. : 514-835-6319


Jean Dorion
Député de Longueuil – Pierre-Boucher
192, rue Saint-Jean, bur. 200 • Longueuil (Québec) J4H 2X5
Tél. : 450 928-4288 • Téléc. : 450 928-4293 • dorioj1@parl.gc.ca


Maria Mourani
Députée d'Ahuntsic
9775, Waverly # 102
Montréal (QC) H3L 2V7
514.383.3709 / mourama@parl.gc.ca
mariamourani.org
BLOC QUÉBÉCOIS

POUR VOUS TIRER D'EMBARRAS...

François Gendron, Ph. D.
AVOCAT
507, PLACE D'ARMES
BUREAU 1701
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H2Y 2W8
TÉL. : (514) 845-5545
FAX : (514) 845-7670

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB au www.ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel au info@ssjb.com

Le Patriote

Journal trimestriel édité par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851, téléc. : 514-844-6369

Directrice et rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro
Mario Beaulieu, Claude G. Charron, Jean Lapointe, Sophie Beaupré, Jean-Pierre Durand, France Langlais, Agathe Boyer, André Kahlé

Photographies
Marc-André Bahl, Jean Breton, France Langlais, Pierre Benoît, Élaine Des Lauriers, Alice Tavares-Mascarenhas, Mathieu Bouthillier, Donna Johnston

Vous avez des commentaires ? Communiquez avec nous au journal@ssjb.com

Dépôt légal : 2e trimestre 2009.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source

Tournée du lac Champlain



Les Amis des Patriotes de Saint-Denis préparent une « Tournée du lac Champlain » au début de l'été 2009. Leurs trois objectifs : saluer les divers monuments élevés en l'honneur de Champlain tout autour du lac du même nom; visiter le fort Carillon (Ticonderoga), son musée, sa riche librairie et les monuments environnants; découvrir les dix ou douze endroits où les Patriotes de 1837-38 ont vécu en exil entre les années 1838 et 1845. Il s'agit d'un voyage de trois jours, effectué en automobile, avec itinéraire suggéré. Le passeport est nécessaire.

Pour plus de détails, communiquer avec Onil Perrier au 450-787-3229.

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- ❑ **Membre ordinaire** **10 $**
- ❑ **Membre étudiant** **5 $**
- ❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)** **2 $**
- ❑ **Membre à vie** **200 $**
- ❑ **Membre à vie (60 ans et plus)** **75 $**
- ❑ **Don à votre discrétion** _____ **$**

TOTAL _____ **$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3